

FAITS MARQUANTS DE LA CONFÉRENCE DE PARIS: SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2015

Samedi 5 décembre, le groupe de contact de l'ADP s'est réuni le matin, suivi par la plénière de clôture de l'ADP, qui a adopté ses conclusions et a transmis un projet d'accord et de décision à la CdP. La CdP s'est réunie dans la soirée pour entendre le rapport de l'ADP. Les consultations informelles dans le cadre de la CdP et de la CMP se sont poursuivies toute la journée.

ADP

GROUPE DE CONTACT: Le matin, le Co-Président de l'ADP Daniel Reifsnnyder a présenté le projet de conclusions de l'ADP (FCCC/ADP/2015/L.6), accompagné du projet de texte d'accord et de décision sur les secteurs d'activité 1 et 2 à l'annexe I, et d'une note de réflexion à l'annexe II. Il a expliqué que le projet de texte n'est pas différent du texte de compilation incluant les propositions de rapprochement, et que la note de réflexion contenait les observations faites au cours de ces discussions. Il a indiqué que, si des commentaires n'avaient pu être formulés en raison de contraintes de temps, ou que des inexactitudes ou omissions étaient notées dans la note de réflexion, les Parties avaient la possibilité de faire des observations jusqu'à 13h le samedi 5 décembre.

Les Parties sont convenues de transmettre le projet de conclusions à la plénière de l'ADP.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE: Le Co-Président de l'ADP Reifsnnyder a ouvert la plénière. Après avoir remercié les Parties et les co-facilitateurs pour leur travail acharné et leur dévouement, le Co-Président de l'ADP Reifsnnyder s'est penché sur le point 3 de l'ordre du jour de l'ADP (mise en œuvre de tous les éléments de la Décision 1/CP.17), en notant que des progrès importants avaient été accomplis dans la réduction des écarts entre les positions des Parties, et en indiquant que le travail de l'ADP serait maintenant transmis à la CdP pour « compléter la dernière étape ».

Après que le Co-Président de l'ADP Reifsnnyder ait assuré les Parties que, entre autres, la note de réflexion serait révisée pour inclure les commentaires restants des Parties, y compris toutes les définitions présentées dans le groupe de contact du vendredi 4 décembre, et que « rien n'a été décidé ou abandonné », y compris la question des pertes et préjudices, l'ADP a adopté les conclusions (FCCC/ADP/2015/L.6), qui seront transmises à la CdP pour examen.

Laurence Tubiana, Présidence de la CdP 21, a assuré les Parties que les négociations se poursuivraient sur la base du texte de l'ADP qui a été convenu. Elle a souligné l'importance de l'appropriation des Parties pour réaliser des progrès.

L'Afrique du Sud, au nom du G-77/CHINE, a exprimé sa volonté de travailler sur la base du texte de l'ADP, et a appelé à un traitement équilibré et équitable de tous les éléments du mandat de Durban, et à un résultat en vertu de la Convention qui soit conforme à ses principes et provisions.

La Suisse, au nom du GIE, a souligné que contrairement à la CdP 15 à Copenhague, « nous avons maintenant une base de négociations solide élaborée conjointement par toutes les Parties », avec un texte qui reflète des positions politiques importantes qui doivent être conciliées.

L'Australie, au nom du GROUPE COMPOSITE, a décrit le nombre de CPDN comme « une démonstration de nos engagements collectifs » et s'est attachée à trouver un moyen pour inclure la différenciation conformément aux réalités modernes.

L'UE a rappelé aux Parties leur responsabilité de produire un accord de Paris ambitieux, applicable à tous et acceptable par tous.

Suggérant que Paris conduira à un accord historique, le Soudan, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a affirmé la confiance du groupe dans la Présidence de la CdP.

Les Maldives, au nom de l'AOSIS, ont déclaré que le processus garantissait l'appropriation des Parties et a souligné que les principes de la Convention doivent être respectés pour parvenir à un accord qui a un impact positif sur la vie des personnes vulnérables.

L'Angola, au nom des PMA, s'est dit impatient de s'engager dans « les travaux qui restent à accomplir sur le projet de texte en plus de la prise de certaines décisions politiques ». La TURQUIE a souligné l'importance de « rendre cet accord inclusif et qu'il ne laisse aucun pays pour compte ».

Plaidant pour l'inclusion d'un mécanisme REDD+ dans l'accord, le Panama, au nom de la COALITION DES PAYS DE FORÊTS OMBROPHILES, a rappelé que les chefs d'État ont transmis, dans leurs discours, un signal politique « fort » sur le rôle des forêts et de la biodiversité.

La Malaisie, au nom des LMDC, a souligné la nécessité de « reconnaître que les principes d'équité et des RCMD doivent être préservés dans toutes leurs facettes et formes ». Le délégué a instamment prié les Parties de recourir à la meilleure science sociale pour évaluer les réalités modernes et a souligné que la société civile doit avoir accès aux négociations.

Déplorant que, dans la première semaine, le texte eût été rouvert pour permettre de nouvelles insertions, l'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, s'est déclarée prête à coopérer avec la Présidence de la CdP et a dit attendre avec intérêt un « processus équitable qui nous mènera vers un résultat équitable ».

Le Venezuela, pour l'ALLIANCE BOLIVARIENNE POUR LES PEUPLES DE NOTRE AMÉRIQUE, a appelé à soutenir les principes suivants: les Parties jouant un rôle moteur, la transparence et l'inclusion « jusqu'à la dernière seconde de la CdP ».

Déclarant que les Parties n'avaient jamais été si près de produire un résultat ambitieux, le Guatemala, au nom de l'AILAC, a appelé à aller au-delà des positions nationales pour parvenir à une « solution qui tienne compte de notre intérêt collectif ».

Soulignant que « ceci est une crise mondiale », les ILES MARSHALL ont rappelé qu'« alors qu'une « phrase favorite ici est déterminée à l'échelle nationale », les Parties sont à Paris « pour à se battre pour ce qui est nécessaire à l'échelle mondiale ».

En terminant, le Rapporteur de l'ADP, Yang Liu, a présenté, et les Parties ont adopté, le rapport de la réunion (FCCC/ADP/2015/L.5).

Déclarant que « parfois les mots ne peuvent transmettre nos sentiments », le Co-Président de l'ADP Ahmed Djoghlaif a félicité les Parties pour leurs réalisations jusqu'à présent, et a remercié les Parties pour leur confiance.

La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a noté son appréciation pour le plein dévouement des Parties à cette tâche « complexe » et a déclaré que les travaux devaient se poursuivre la semaine prochaine.

Remerciant tous les délégués, le Co-Président de l'ADP Reifsnnyder a clos la plénière à 13h07.

PLÉNIÈRE DE LA CDP

RAPPORT DE L'ADP: Dans la soirée, le Président de la CdP 21, Laurent Fabius, a présidé la plénière. Les Co-Présidents de l'ADP Reifsnnyder et Djoghlaif ont présenté et transmis le projet d'accord et de décision (FCCC/ADP/2015/L.6/Rev.1) et les changements suggérés (FCCC/ADP/2015/L.6/Rev.1/Add. 1) à la CdP.

Les Parties sont convenues du mode de travail décrit par le Président de la CdP 21 Fabius, incluant le « Comité de Paris », un groupe ouvert à cadre unique, présidé par le Président de la CdP 21, chargé de faire avancer le texte et faciliter les compromis. Il a déclaré que le comité travaillerait dans le cadre, entre autre, du principe stipulant que « rien n'est convenu tant que tout n'est pas convenu », et que ses réunions seraient retransmises sur les écrans du site de la conférence pour accroître la transparence.

Il a en outre ms en exergue quatre groupes de travail informels facilités par les ministres pour travailler sur les questions transversales soit: le soutien, facilité par Emmanuel Issoze-Ngondet (Gabon) et Jochen Flasbarth (Allemagne); la différenciation dans le contexte de l'atténuation, de la transparence et du financement, incluant le financement pré-2020, facilité par Izabella Teixeira (Brésil) et Vivian Balakrishnan (Singapour); l'ambition, les objectifs à long terme et l'examen périodique, dont les facilitateurs doivent encore être annoncés; et l'accélération de l'ambition pré-2020, dont les facilitateurs doivent encore être annoncés.

Il a déclaré que le résultat devrait être adopté à temps pour un groupe d'examen sur les questions juridiques et linguistiques chargé d'aborder les questions connexes avant le vendredi 11 décembre.

L'Afrique du Sud, au nom du G-77/CHINE, a souligné l'importance de la clarté et de prévisibilité dans le processus de négociation, et a demandé que la note de réflexion soit mise à jour pour inclure les suggestions qui sont toujours manquantes.

Les Maldives, au nom de l'AOSIS, ont demandé des précisions sur la façon dont les questions relatives à l'adaptation et aux pertes et préjudices seraient traitées.

En réponse à la FÉDÉRATION DE RUSSIE, le Président de la CdP 21 Fabius a indiqué que la version russe est en cours de finalisation et que toutes les langues seront respectées.

Le Soudan, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a noté que des questions importantes ont été écartées de l'accord, mais a exprimé la certitude que les Parties abordent ces questions. Les ILES MARSHALL ont appelé à l'inclusion, dans l'accord de Paris, entre autres, d'un objectif de température de 1,5 °C et d'assurances sur le financement climatique à long terme.

L'Australie, au nom du GROUPE COMPOSITE, a déclaré que le texte de l'ADP est mené par les Parties et appartient aux Parties. L'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a souligné que l'établissement d'un objectif pour les efforts des gouvernements « doit être étayé par des données scientifiques éprouvées », et fournies par le GIEC.

Le Guatemala, au nom de l'AILAC, a appelé à la prise de conscience que « ceci est notre texte et qu'il sera notre capacité à nous écouter les uns les autres et notre capacité à articuler nos besoins », qui permettront un accord efficace. L'Angola,

au nom des PMA, a exprimé sa déception que la « formulation » du Bureau de la CdP ait été utilisée pour former le groupe d'examen, excluant les PMA.

La Malaisie, au nom des LMDC, a souligné l'engagement du groupe à faire preuve de bonne volonté et a exprimé des préoccupations concernant l'utilisation répétée du refrain « le monde a changé ». Demandant aux pays développés de prendre les devants, la CHINE a souligné que des résultats ambitieux à Paris devraient accorder un poids égal à toutes les composantes du mandat de Durban.

L'AZERBAÏDJAN a demandé l'incorporation de ses insertions dans la note de réflexion. Notant que son pays ne fait partie d'aucun groupe de négociation, la TURQUIE a demandé d'être considérée comme un groupe pour les consultations sur les négociations. Le NÉPAL a souligné la fragilité des écosystèmes de montagne.

Le Président de la CdP 21 Fabius a noté que le SBSTA et le SBI ont conclu leurs travaux, mais que trois questions demeurent non résolues: la révision de la période 2013-2015; le renforcement des capacités dans le cadre de la Convention et du Protocole de Kyoto; et l'impact des mesures de riposte mises en œuvre. Le Président de la CdP 21 Fabius a déclaré que l'examen de la période 2013-2015 serait considéré par le groupe de travail informel sur l'objectif à long terme. Concernant les deux points restants, le Président de la CdP 21 Fabius a indiqué qu'il tiendra des consultations et proposera une voie à suivre.

Les quatre groupes de travail commenceront et les ministres se réuniront pour discuter des modalités entourant les travaux le dimanche 6 décembre.

Le Président de la CdP 21 Fabius a ensuite suspendu la séance.

DANS LES COULOIRS

Samedi a débuté dans ce que beaucoup ont qualifié comme une « humeur harmonieuse inattendue ». Les échanges tendus de vendredi avaient incité bon nombre de délégués à se demander si l'esprit des CdP passées et moins réussies était venu hanter Le Bourget. Samedi matin, beaucoup sont arrivés s'attendant à la poursuite des débats sur la procédure et des refrains communs, et ont été surpris par le changement dramatique du ton de la conversation.

Comme l'a indiqué un délégué, les Parties avaient réussi à « exorciser » le manque de transparence de Copenhague. Plusieurs Parties ont salué le nouveau texte de l'ADP, une compilation des travaux des Parties et des propositions de rapprochement des co-facilitateurs, couplée à une note de réflexion intégrant les observations des Parties. Bien que moins avancé que ce que la plupart auraient souhaité, plusieurs délégués ont semblé rassurés que leurs contributions aient été prises en compte dans le texte.

Se tournant vers la deuxième semaine, lorsque les ministres arriveront, beaucoup espéraient que le mode de travail convenu, centré autour du Comité de Paris, couplé à des consultations ministérielles, puisse servir de base solide à une négociation inclusive. Un négociateur d'une délégation plus petite n'a cependant pu s'empêcher de craindre que les pourparlers concernant les questions prioritaires s'éloignent du Comité et terminent derrière des portes closes.

Un certain nombre de délégués se sont dits inquiets du fait que certaines questions reçoivent plus d'attention que d'autres. L'attention ministérielle étant maintenant fixée sur seulement quatre questions dans les groupes de travail, certains délégués se sont inquiétés du fait que les questions d'importance à leurs yeux se soient retrouvées en « bas de la pile ».

Pourtant, un observateur a fait remarquer que les questions figurant sur « la liste des choses à accomplir » des ministres semblaient être sélectionnées sur la probabilité qu'elles soient insérées dans l'accord de Paris ou le rompent. Malgré l'importance fondamentale d'un certain nombre d'autres questions, le financement, l'atténuation et – « le plus ancien de tous les fantômes » – la différenciation seront sans aucun doute à l'honneur dans la deuxième semaine.

Les délégués, semblaient généralement rassurés par la Présidence de la CdP en ce qui concerne la transparence et espéraient que le mode de travail convenu empêche les fantômes de ressurgir.